

Chapitre 9 – Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux depuis 1990

Contexte

 **Pages 284-285 – Point de passage**

1991 : la fin de l'apartheid en Afrique du Sud

1991 : l'abrogation des dernières mesures d'apartheid

C'est en juin 1991 que sont abrogées les dernières mesures légales du régime d'apartheid (ce système politique de séparation politique et raciale et de répression) instauré en Afrique du Sud en 1948. L'apartheid a toutefois commencé à se fissurer quelques années auparavant sous la pression des opposants : abrogation de la loi interdisant les relations sexuelles et mariages entre personnes de « races » différentes (1985) ; rétablissement de la liberté de circulation des personnes noires (1986), libération de certains prisonniers politiques, etc. Le mouvement s'accélère avec l'élection à la présidence de Frederik De Klerk. Le 2 février 1990, il annonce devant le Parlement la libération des derniers prisonniers politiques (non coupables de crimes de sang) et notamment de Nelson Mandela, figure de la résistance à l'apartheid, emprisonné depuis 1962. Comme il l'annonce : « l'heure de la négociation est arrivée ».

Un long processus de transition démocratique

Le processus de sortie de l'apartheid s'inscrit dans un contexte marqué par les difficultés économiques du pays et d'isolement sur la scène internationale. Mais ce processus de transition démocratique se fait dans un climat de tensions. Le pays est au bord de la guerre civile. Les négociations piétinent et la violence explose entre 1992 et 1993. Le 10 avril 1993, Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain, est assassiné par un groupuscule d'extrême-droite blanche. Cette guerre est parfois qualifiée de « tous contre tous ». À la lutte entre Noirs et Blancs, s'ajoute un climat de

guérilla dans les bantoustans (réserves indigènes créées par l'apartheid). Le 17 juin 1992, 45 habitants du *township* de Boipatong sont massacrés par une milice de l'Inkatha (un parti noir conservateur issu du Zululand hostile aux négociations). De 1990 à 1994, les violences font des milliers de morts. Mandela incarne alors l'espoir d'un retour à la paix et tente de transformer le puzzle sud-africain en une nation unie.

Fonder une nouvelle nation sud-africaine

Les adversaires des négociations sont progressivement marginalisés. Les premières élections libres et multiraciales, au suffrage universel, sont organisées du 26 au 29 avril 1994. L'ANC, avec 63 % des voix, triomphe. Le 10 mai, Nelson Mandela est élu président de la République par le Parlement. Définitivement adoptée en octobre 1996, la nouvelle Constitution entre en vigueur le 3 février 1997. Un texte marqué par la volonté de réconciliation (« Nous, peuple de l'Afrique du Sud »), qui définit les principes fondamentaux de la nouvelle république sud-africaine. Mandela, mondialement célèbre, s'efforce alors d'obtenir une reconnaissance internationale pour son pays. Étape essentielle de redéfinition de la nation, une Commission Vérité et Réconciliation (TRC, *Truth and Reconciliation Commission*) est instaurée sous l'autorité de Desmond Tutu entre 1995 et 1998. Chargée d'enquêter sur les crimes et violations des droits commis entre 1960 et 1994, la commission a auditionné victimes et auteurs des crimes. En échange de leur témoignage spontané, elle offrait aux anciens tortionnaires la possibilité d'une amnistie (qui fut rarement accordée, mais les poursuites pénales furent encore plus rares). L'objectif n'était pas tant d'obtenir un aveu que de révéler la vérité sur l'apartheid. Par l'élaboration d'un récit destiné à faire la lumière sur le passé, l'ambition était de réconcilier pour refonder la nation. Cependant, des décennies de racisme institutionnalisé ont laissé, jusqu'à nos jours, des traces durables.